

# Panneaux ignifugés pour l'aménagement intérieur



©Bild: europlac

## Pourquoi la protection incendie?

Un loi récente sur la protection contre les incendies est en vigueur en Suisse depuis 2015. Cela permet d'utiliser le bois sous toutes ses formes, types et variantes dans les aménagements intérieurs.

De plus le thème de la protection contre les incendies devient une composante de plus en plus importante pour les années à venir en construction – en particulier pour les bâtiments publics.

Profitez de notre large éventail de connaissances spécialisées et un grand assortiment de panneaux de protection incendie!

Grâce à la documentation de protection incendie «Eléments de construction optimisés» développée avec Lignum, nous continuons à vous soutenir pour une meilleure mise en place de la sécurité professionnelle lors de l'utilisation de panneaux et composants de protection incendie ainsi qu'une augmentation de sécurité significative dans le planification avec ces mêmes produits.



Documentation de  
protection incendie  
Lignum

# Notre gamme

- Contreplaqué (RF2)
- Panneaux forts, MDF et AGGIO (RF2)
- Panneaux ignifuge essences nobles (RF1)
- Panneaux minéral (RF1)

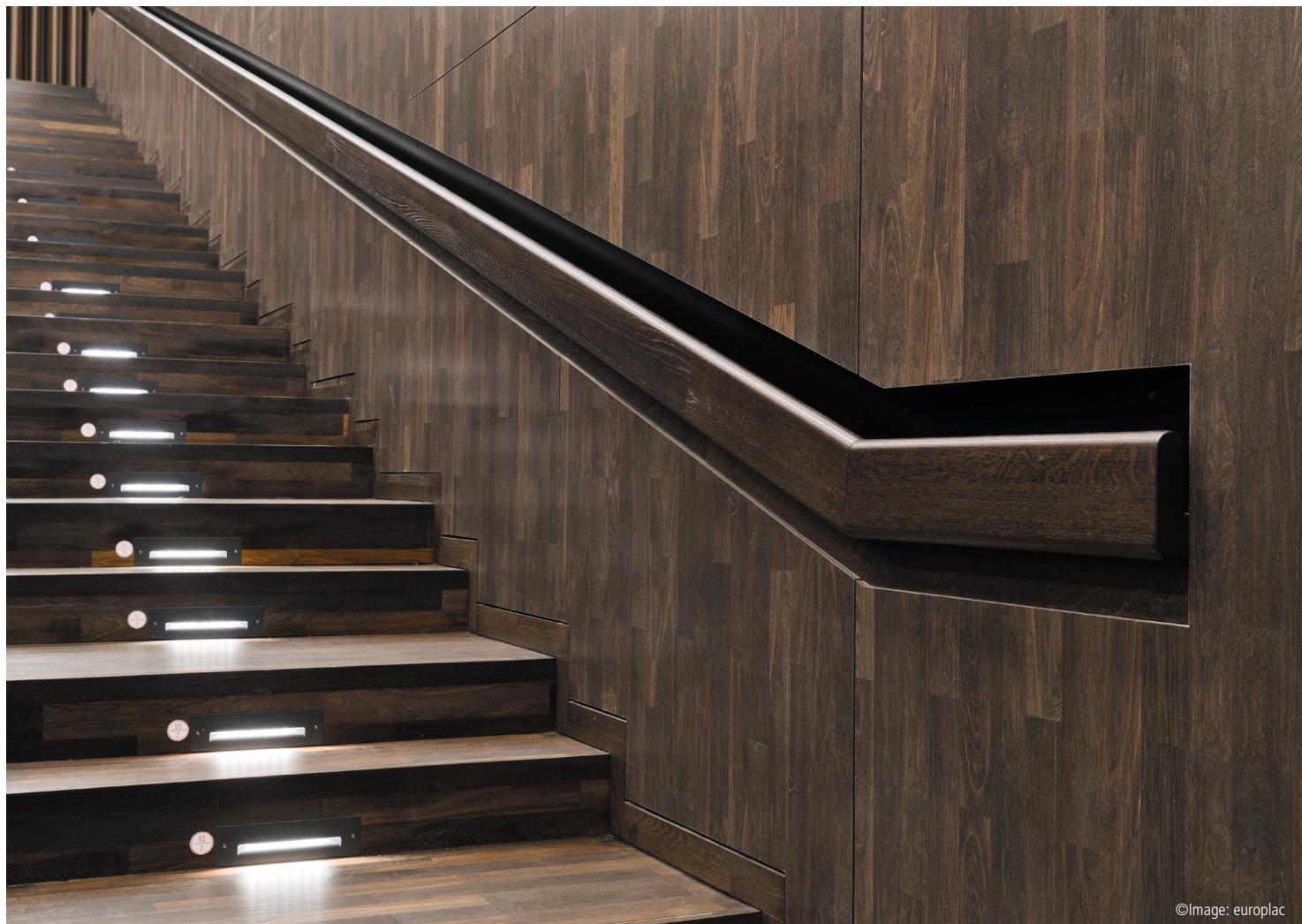


©Image: europlac



©Image: europlac





©Image: europlac



## Demandez-nous

### **Pourquoi se priver de la diversité des matériaux en bois?**

sperrag vous soutient pour votre prochain projet et vous livre tous les panneaux souhaités avec protection incendie!



Aperçu gamme  
protection contre  
les incendies

Distribution Suisse:



**sperrag ag**  
Im Wannenboden 4  
4133 Pratteln  
Tél. 061 826 46 46  
info@sperrag.ch  
www.sperrag.ch

Votre distributeur:

